



COMMUNIQUE DE PRESSE
Louvain la Neuve, 22 Juin 2016.

**Lutte pour l'application d'une nouvelle
méthodologie d'évaluation des risques des pesticides sur les
abeilles**
La vérité derrière les excuses

En 2013, L'EFSA publiait une nouvelle version de la méthodologie d'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles. A ce jour, cette méthodologie n'est toujours pas officiellement appliquée par les autorités européennes. Bee Life publie une fiche d'information rassemblant les critiques et arguments prononcés à l'encontre de cette nouvelle méthodologie et qui ont contribué ces trois dernières années au blocage de l'application de ces Lignes directrices de l'EFSA.

Il est important de souligner que cette nouvelle méthodologie est la seule qui permette une évaluation des risques pour les abeilles en accord avec les exigences de la Régulation (EC) 1107/2009 relative à la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, c'est-à-dire des pesticides. Ces nouvelles Lignes directrices comprennent aussi bien des tests de toxicité chronique que des tests de toxicité aiguë, des tests larvaires comme des tests sur adultes, des tests sur les abeilles domestiques comme sur d'autres espèces d'abeilles (bourdons, abeilles sauvages par exemple) et une évaluation des effets subletaux.

Les arguments rassemblés dans cette fiche sont ceux donnés par certains Etats membres et par les industries phytopharmaceutiques afin d'empêcher l'application de ces Lignes directrices. C'est vraisemblablement partiellement réussi, puisque trois années ce sont écoulées depuis la publication des Lignes directrices et rien n'a encore beaucoup évolué. Cependant, la DG SANTE a récemment annoncé lors de la Bee Week leur partielle application d'ici à fin 2016 / début 2017 (certains tests ne seront pas encore inclus puisque leur méthodologie est encore en développement).

Cette fiche d'information de Bee Life répond à ces fausses raisons qui n'ont été donné que dans le but de protéger l'activité des entreprises de pesticides plutôt que pour la protection des abeilles et des pollinisateurs.

Ainsi, on peut espérer que ce document permettra de souligner l'importance de ces Lignes directrices pour la protection des abeilles et de l'environnement et permettra d'accélérer le processus de leur application.

Contact

Bee Life European Beekeeping Coordination

Tel: +32 10 47 16 34

Place Croix du Sud, 4 bte L7.07.09

1348 Louvain-la-Neuve

info@bee-life.eu

www.bee-life.eu